

Public concerné

Avoir moins de 26 ans et être titulaire d'un :

- DUT Génie Biologique, en particulier ceux de l'option Génie de l'Environnement (GE)
- DUT Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
- DUT Chimie
- BTS (Gestion Protection de la Nature - Hygiène Propreté Environnement) ou BTSA
- diplôme dispensé par d'autres composantes (DEUG ou L2) avec pré-requis
- diplôme étranger de formation proche, après validation par le système de crédits ECTS.

Enfin, les publics ayant suivi une formation tout au long de la vie, pourront, dans le cadre de la Validation d'Acquis d'Expériences (VAE), s'insérer dans ce cursus.

Sélection - recrutement

Sur dossier et entretien.

Effectif : 14 apprentis maximum

Durée : 1 an

Date de début de formation : début septembre

Modalités d'obtention du diplôme

Contrôle continu dans chaque module.
La soutenance du mémoire a lieu en fin de formation.
Une deuxième session d'examen est prévue en septembre.

Rythme de l'alternance

6 à 7 semaines à l'IUT / 6 à 7 semaines en entreprise

Sites Internet d'information

www.iut.univ-tours.fr

www.cfaiurc.fr

Adresse E mail du secrétariat de la formation

lucie.boisse@univ-tours.fr

Candidatures : www.iut-centre.org

à partir de mi-janvier

DOSSIER GRATUIT EN APPRENTISSAGE

Intitulé de la formation
**Licence Professionnelle
Gestion de l'Environnement :
Métiers des Déchets (GEMD)**

Lieu et adresse de la formation
**IUT de Tours 29 rue du Pont Volant
37082 TOURS Cedex 2**

Téléphone - Fax du secrétariat de la formation
Tél. 02 47 36 76 47 Fax 02 47 36 76 22

Contact
Lucie BOISSÉ

Responsable formation
David VIOLLEAU



SCIENCES
INDUSTRIEL

COMMERCIAL

DROIT
GESTION

COMMUNICATION

BAC+3

LICENCE PROFESSIONNELLE

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

PAR APPRENTISSAGE

MÉTIERS DES DÉCHETS

Septembre 2010



Blois

Bourges

Chartres

Châteauroux

Issoudun

Orléans

Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



CFAIURC
Centre de Formation d'Apprentis
Inter Universitaire Région Centre



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI



INTITULÉ DE LA FORMATION :

LICENCE PROFESSIONNELLE
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT :
MÉTIER DES DÉCHETS (GEMD)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Les objectifs de cette licence professionnelle sont de donner aux étudiants les connaissances scientifiques et techniques et de leur faire acquérir les compétences leur permettant d'appréhender les problématiques liées à la gestion des filières de collecte, de tri, de traitement et de valorisation des déchets. Ce diplôme doit leur permettre de se situer dans l'entreprise à un niveau de cadre moyen, intermédiaire entre le technicien supérieur et l'ingénieur ou le cadre supérieur.

Au travers d'une pédagogie transversale qui privilégie l'action, cette formation développe chez l'étudiant, l'esprit d'initiative et la prise de responsabilités en mettant l'accent sur l'acquisition de qualités de synthèse, d'autonomie et de rigueur, de sens pratique et de polyvalence. Le développement des capacités d'expression et de communication (en anglais et en français), de management et de gestion d'entreprise, est également favorisé. La professionnalisation de la formation s'appuie sur l'acquisition de connaissances concernant l'entreprise et sur la mise en place d'un stage de longue durée (environ 30 semaines) répondant aux attentes des professionnels et facilitant l'intégration rapide de l'étudiant sur le marché de l'emploi et son adaptabilité.

DÉBOUCHÉS :

Les professionnels susceptibles d'embaucher les diplômés se situent dans les domaines de la collecte, du tri, du traitement et de la valorisation des déchets, de la conception, de la mise en place et du suivi du système de management environnemental et de la sécurité. Les professionnels de la gestion des déchets, bureaux d'études, cabinets conseils en environnement, établissements commerciaux, entreprises de travaux publics, entreprises prestataires de services et les collectivités locales et territoriales sont intéressés par l'embauche de jeunes ayant ce type de compétences. Le niveau de formation (niveau II, cadre moyen) permet aux diplômés d'être aptes à une intégration

professionnelle rapide dans les milieux professionnels concernés et de répondre à l'évolution constante dans ces domaines d'activités.

Les métiers auxquels pourront prétendre les diplômés de cette LP GEMD sont les suivants :

- Animateur sécurité environnement
- Gestionnaire des déchets
- Coordinateur environnement
- Assistant qualité sécurité environnement
- Coordinateur d'équipe d'ambassadeurs de tri
- Chargé d'études en environnement
- Responsable de projets déchets et environnement

PROGRAMME DE LA FORMATION

UE : UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS / MODULES	ECTS*	DURÉE
UE 1 Législation et management	5	100 h
Législation des déchets - Normes européennes - Droit de l'environnement		
Management environnemental - Démarche qualité - Gestion de projets déchets		
UE 2 Environnement professionnel	5	90 h
Organisation et gestion des entreprises du domaine des déchets		
Management des organisations - Marchés publics appel d'offres		
Environnement professionnel - Métiers du déchet : les acteurs institutionnels et privés		
Droit du travail - Ressources humaines		
UE 3 Déchets et environnement	5	90 h
Typologie des déchets - Nomenclature		
Déchets et santé - Écotoxicologie - Risques - Pollution - Impact sur les écosystèmes		
UE 4 Ingénierie des déchets	5	60 h
Conduite de filières : collecte, transport, traitement et valorisation des déchets		
Etudes de cas - Visites d'entreprises de collecte, traitement, valorisation des déchets		
UE 5 Outils méthodologiques et de communication	5	100 h
Outils : Cartographie - SIG - Hydrogéologie		
Expression - Communication - PPP - Anglais		
TOTAL	25	440 h
UE 6 Projet tutoré	5	150 h
UE 7 Stage en alternance (30 semaines en entreprise environ)	30	

*ECTS : Système Européen de Transfert et Accumulation de Crédits

VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur.

A ce titre, un candidat peut valider son expérience pour :

- Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (décret de 1985) = Validation d'Acquis Professionnels (VAP)

- Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (loi et décret de 2002) = Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)